

18 - LE PAYS DU VANCON



Communes concernées

Authon
Entrepierres
Hautes-Duyes
Le Castellard-Melan
Saint-Geniez
Salignac
Sourribes
La Robine-sur-Galabre
Thoard
Volonne

Données générales

Superficie : environ 15 310 hectares
Altitude maximale : 1708 mètres
Altitude minimale : 440 mètres
Population : environ 580 habitants en 1999
717 habitants en 2014

PRESENTATION

LES PREMIERES IMPRESSIONS

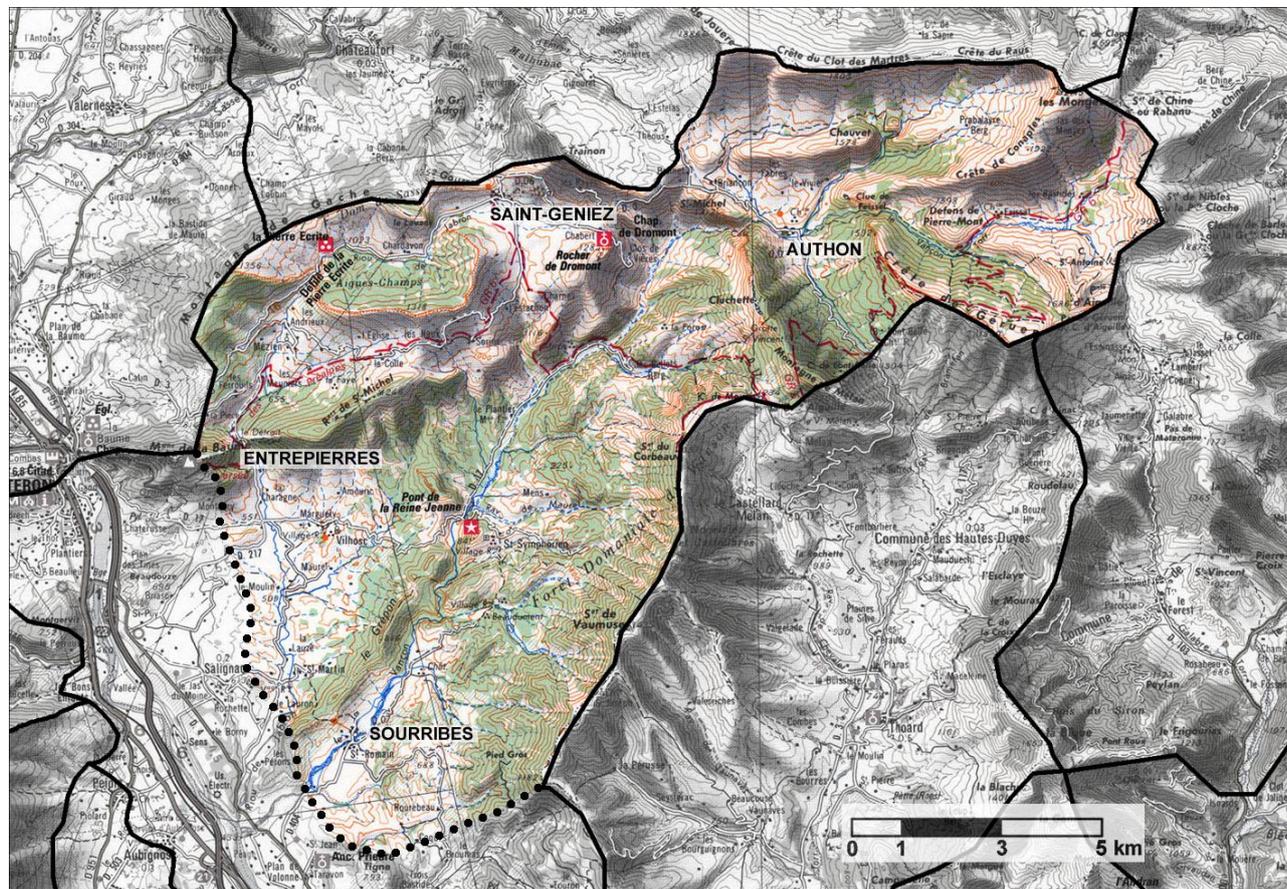
Dans ces paysages au relief tourmenté, couvert de forêts et de pâturages, l'élevage semble être la seule activité.



Si aujourd'hui l'homme y est peu présent, les nombreux hameaux ruinés et terrasses enrichies rappellent qu'autrefois, ce pays, était vivant et actif. Néanmoins, l'ouest du pays subit l'influence de la Durance et les terroirs sont peu à peu envahis par l'habitat pavillonnaire.

LES MATIERES ET LES COULEURS

- Camaïeux de vert des forêts
- Vert clair des pâturages
- Gris de la roche des falaises
- Gris et noir des marnes
- Ocre des gypses

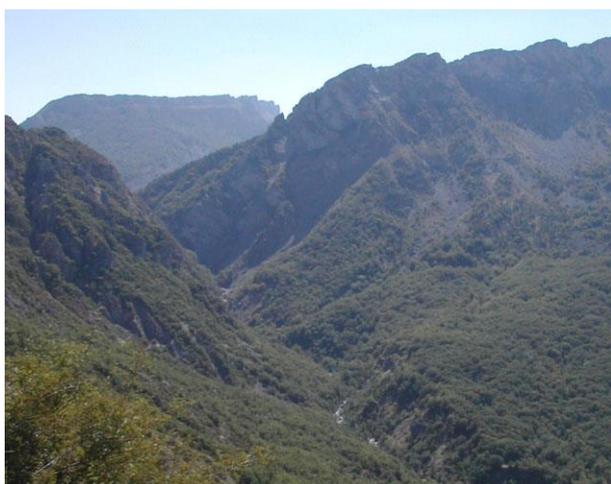


CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

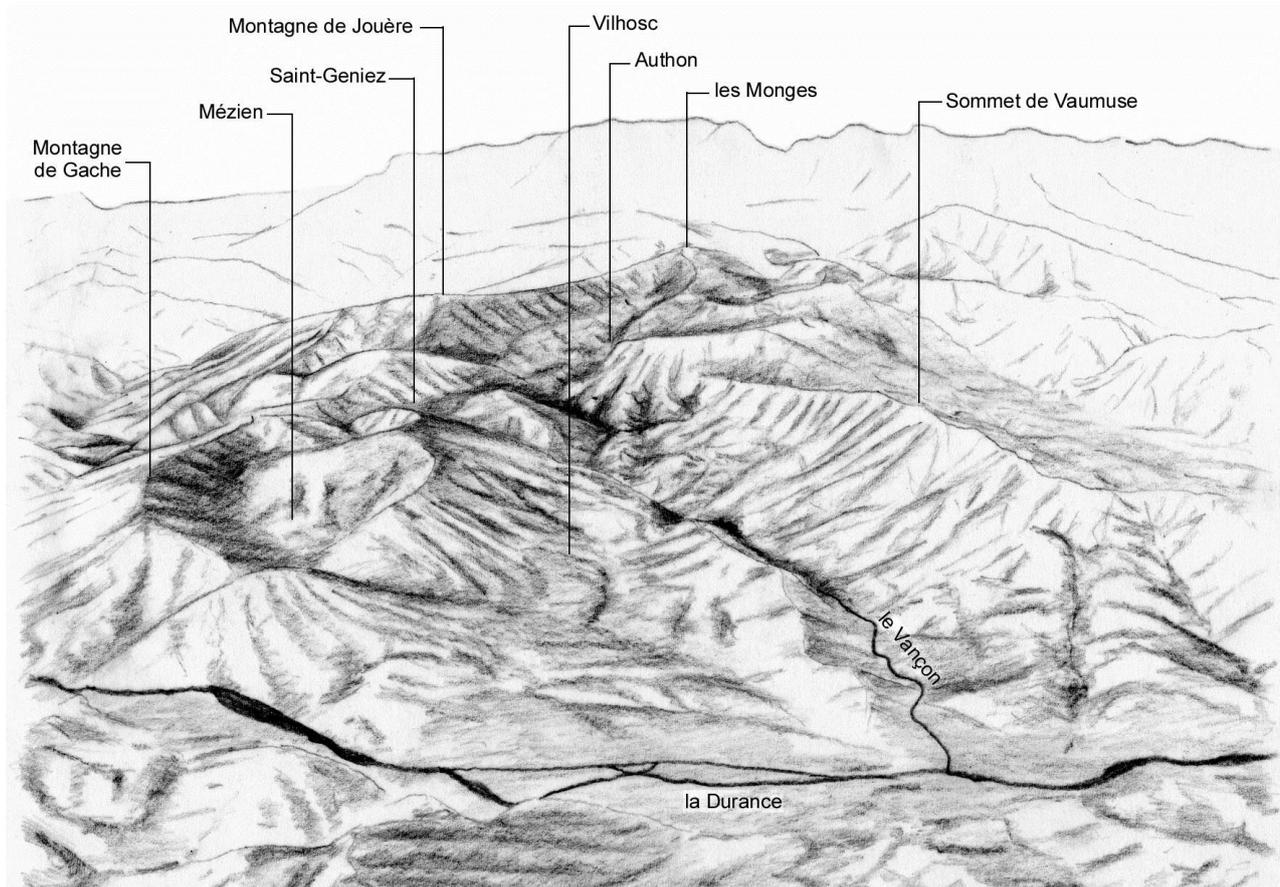
LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE

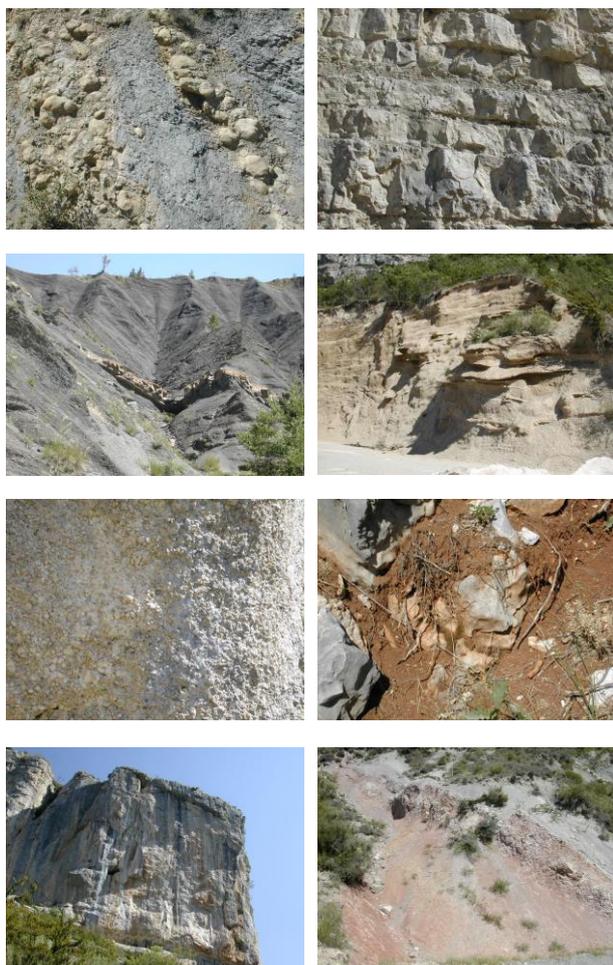


Le Pays du Vançon, de forme triangulaire, est limité sur deux côtés par une succession de montagnes : la Montagne de Gâche (1356 m.) et la crête du Clos des Martres (1803 m.) au nord, les Monges (2115 m.) à l'est, la Crête de Géruen (1680 m.), la montagne de Mélan (1708 m.) et la montagne de Vaumuse (1435 m.) au sud-est. Le territoire s'oriente à l'ouest sur la Vallée de la Durance dont il est séparé par une succession de petits reliefs marneux.



Ce territoire de moyenne montagne présente un relief complexe et mouvementé. Les paysages se caractérisent par des montagnes souvent couronnées d'impressionnantes falaises, plissées (Crête de Géruen). Celles-ci constituent différents plans qui se font face ou s'entrecroisent, constituant un « décor » changeant et remarquable prisé des randonneurs. Les vallons qui s'étirent en contre-bas sont successivement larges ou étroits et prennent parfois des allures de gorges (gorges du Vançon, de la Pierre Ecrite). Les collines ou les bas de versants, constitués de sols friables, sont sculptés par l'érosion. Ils présentent des motifs « géométriques » dans les sols marneux (Authon) ou plus « organiques » dans les gypses versicolores.





LA GEOLOGIE

D'une façon générale le territoire peut se décomposer en deux grands ensembles géologiques.

Les terrains autochtones (restés en place) couvrent la majeure partie de l'entité et regroupent deux types de formations. Dans la partie ouest du territoire, les formations de l'Ere Secondaire sont composées de marnes grises alternant avec des lits de calcaires jaunes clairs du Crétacé (secteur de Salignac – Vilhosc), de calcaires tithoniques gris lités du Jurassique Supérieur (montagne de la Baume, versant de Aigues-Champs) et des terres noires (robines) du Jurassique (secteur de Mézien, Authon et Saint-Geniez). Vers l'est, dans la vallée du Vançon, les formations de l'Ere Tertiaire comprennent des marnes rouges de l'Oligocène situées sur le bas des versants et à proximité du cours d'eau et des barres de grès gris du Miocène et du poudingue Mio-Pliocène (colline Saint-Joseph).

Les terrains parautochtones (déplacés par rapport à leur lieu de dépôt) constituent l'ensemble des crêtes au nord-est du territoire. Ceux-ci sont composés de calcaires marneux du Trias et du Lias (montagnes de Mélan et du Trainon) et de calcaires à silex du Tithonique (massif des Monges).

Au niveau de la zone de chevauchement, affleurent des gypses blancs ou colorés, naguère exploités à Saint-Geniez.

L'HYDROGRAPHIE

L'eau est très peu visible dans le nord de l'entité. Seule la végétation signale la présence de quelques rious souvent à sec en été.

Le Riou du Jabron, d'abord mince filet d'eau au creux du défilé de la Pierre Ecrite, devient plus important après Entrepierres, alimenté par tout un chevelu de petits ravins au cours intermittent.

Le Vançon prend sa source au pied du massif des Monges à 1800 mètres d'altitude. D'abord torrent, encaissé dans de petites gorges au pied de la montagne de Mélan, il s'élargit après Authon pour rejoindre la Durance en sinuant entre les reliefs.

De nombreuses sources et fontaines naturelles témoignent du caractère karstique des reliefs environnants.

« Je ne parle pas du Vanson qui vient de gauche, un peu plus bas. C'est encore moins d'eau. Il arrive d'Authon, et même de Faissal, c'est à dire du bout du monde. Authon, c'est une maison forestière, et le Vanson est au fond de trois cents mètres d'à-pic. Minuscule donc, mais d'un grand secret. Ses quelques litres d'eau baignent, dans des endroits inaccessibles, des merveilles des premiers temps du monde. »
Jean GIONO, Provence



CONTEXTE HUMAIN



L'agriculture est dominée par l'élevage d'ovins. Les terroirs, de petite taille, sont composés de champs de céréales et de fourrages et s'organisent autour des villages, hameaux ou fermes (Chardavon, Authon). Parfois, ces parcelles sont délimitées par des haies ou des ripisylves qui animent et structurent le paysage (Saint-Geniez).

Le pastoralisme est plus présent dans le nord de l'entité et le paysage s'ouvre sur de grandes étendues de parcours à moutons. Cependant, les genêts, les chênes et les pins recolonisent petit à petit de nombreuses pâtures. Des murets en pierres, des ruines de bergeries et de nombreux pierriers témoignent d'une activité agricole beaucoup plus importante dans le passé. La vallée du Vançon, aujourd'hui presque entièrement boisée, était autrefois cultivée et pâturée jusqu'aux sommets.

L'agriculture de la partie sud-ouest de l'entité subit l'influence de la vallée de la Durance et les cultures irriguées se font plus présentes (maraîchage, vergers, tournesol, maïs).



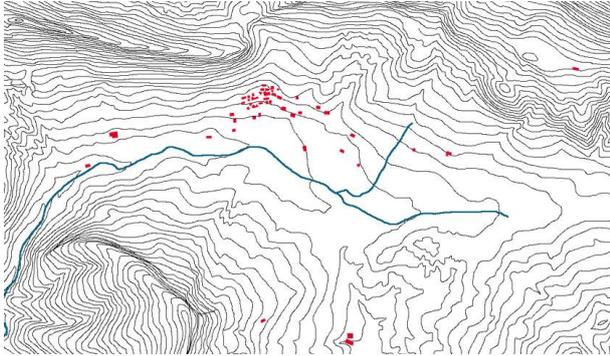
L'AGRICULTURE ET LA FORET

La couverture forestière est très présente dans cette entité. Les grands boisements mixtes sont composés de chênes blancs, de pins sylvestres et de pins noirs, dominant des sous-bois de buis et de genêts. Si sur les ubacs, les conifères sont plus présents, sur les adrets, le chêne est l'essence principale. On trouve aussi de grandes plantations de pins noirs.

Les milieux les plus humides (ruisseaux, défilés, creux de vallons) sont occupés par des érables, frênes et peupliers qui procurent une atmosphère fraîche et agréable.



LES FORMES URBAINES



L'occupation bâtie de l'entité se différencie selon deux régions.

Dans la partie nord-est, l'habitat se regroupe sur les villages de Saint-Geniez et d'Authon. Quelques rares fermes isolées ponctuent les terroirs.

Depuis les gorges du Vançon jusqu'au nord de Sourribes, la vallée semble avoir été désertée par l'homme. Si quelques fermes isolées subsistent, de nombreuses ruines et villages fantômes rappellent le passé agricole de la région (Saint-Symphorien, Vigoureux).



La partie ouest, qui subit la pression de la vallée de la Durance et la proximité de Sisteron, voit s'implanter un habitat résidentiel diffus, de style « banlieue ». Ce dispersion entraîne un fractionnement des surfaces agricoles qui sont peu à peu abandonnées. Ce type d'habitat et le développement des friches sur les parcelles agricoles délaissées entraînent un impact visuel fort qui dévalorise le paysage (Mézien, Vilhosc).



Sur l'ensemble de l'entité, on pourra noter aussi l'impact de certains hangars agricoles, de taille importante, dont les formes, les matériaux et les couleurs s'intègrent difficilement dans le paysage.



Dans ce contexte, le village d'Entrepierres retient l'attention par ses quelques maisons anciennes, en pierre, étroitement imbriquées.



SITES REMARQUABLES

Le défilé de la Pierre Ecrite (classé aux Monuments Historiques en 1956)

La « Pierre Ecrite » qui a donné son nom à la cluse de Chardavon relate l'aménagement de la voie taillée dans la montagne par Dardanus, préfet des Gaules au V^{ème} siècle. L'inscription en latin, gravée dans la roche de la falaise détonne un peu dans ce lieu « sauvage » où les végétaux disputent la place au minéral. L'étroite gorge ombragée procure une fraîcheur bienfaisante après les grandes étendues arides des reliefs de Saint-Geniez.



La chapelle et le rocher de Dromon

Etablie au pied du rocher de Dromon, cette chapelle est accrochée à un impressionnant éboulis de rochers. D'une grande simplicité sous son toit de tuiles canal, l'édifice a subi d'importants remaniements au XVII^{ème} siècle. Terroir agricole et collines de garrigue se fondent l'un dans l'autre, au pied des grandes falaises de calcaires. Depuis la chapelle, qui surplombe la vallée du Vançon, le panorama s'étend depuis le massif des Monges au nord jusqu'à la Durance au sud.



Le pont de la Reine Jeanne et l'ancien village de Saint-Symphorien

Cet ouvrage du XIV^{ème} siècle enjambe les eaux vertes du Vançon au fond d'un vallon étroit et boisé. La route finit là. Le pont, en dos d'âne aigu comprend un tablier en pierre de taille.

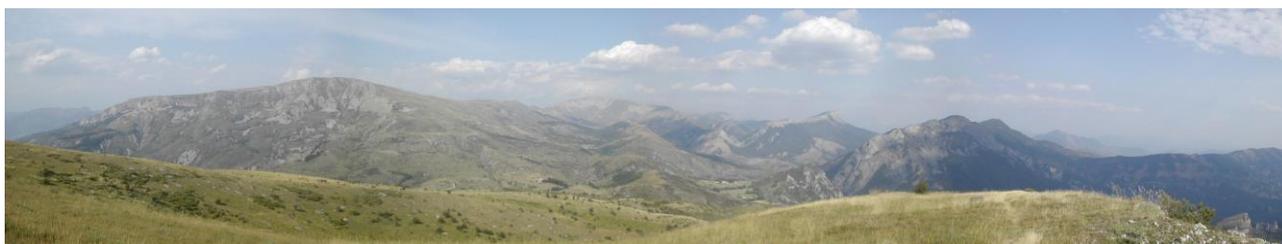
Plus haut, le village fantôme de Saint-Symphorien présente ses rues désertes et ses belles ruines qui rappellent le passé actif de la vallée. La forêt omniprésente renforce cette impression d'isolement.



Le massif des Monges

Le massif des Monges est un ensemble de sommets et de crêtes dénudées culminants autour de 2000 mètres d'altitude. "Espaces infinis", "horizons immenses", "bout du monde", "étendues solitaires", les qualificatifs ne manquent pas pour désigner ce massif.

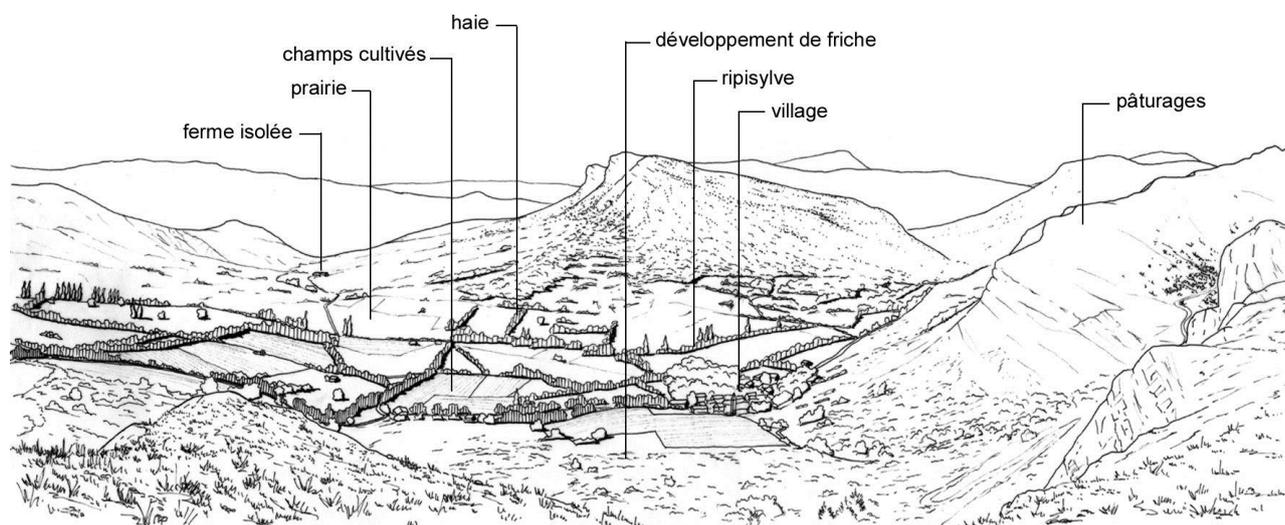
La vocation pastorale du massif est profondément ancrée dans les mœurs et inscrite dans le paysage. Elle remonte aux activités des moines (ou monges en provençal) au I^{er} siècle qui jouèrent un rôle prépondérant dans le massif où ils possédaient de vastes territoires. La transhumance a ainsi perduré au fil des siècles, permettant le maintien de l'ouverture des paysages. Aujourd'hui, les nouvelles conditions économiques et le recul de la démographie menacent cet équilibre.



ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Occupation bâtie peu dense
- Hangars agricoles
- Nombreuses ruines de villages dans la vallée boisée du Vançon
- Répartition de l'habitat selon deux secteurs :
- Au nord/est :
- Rares villages groupés
- Quelques fermes isolées
- Au sud/ouest :
- Nombreux hameaux
- Influence de la Vallée de la Durance
- Habitat récent dispersé

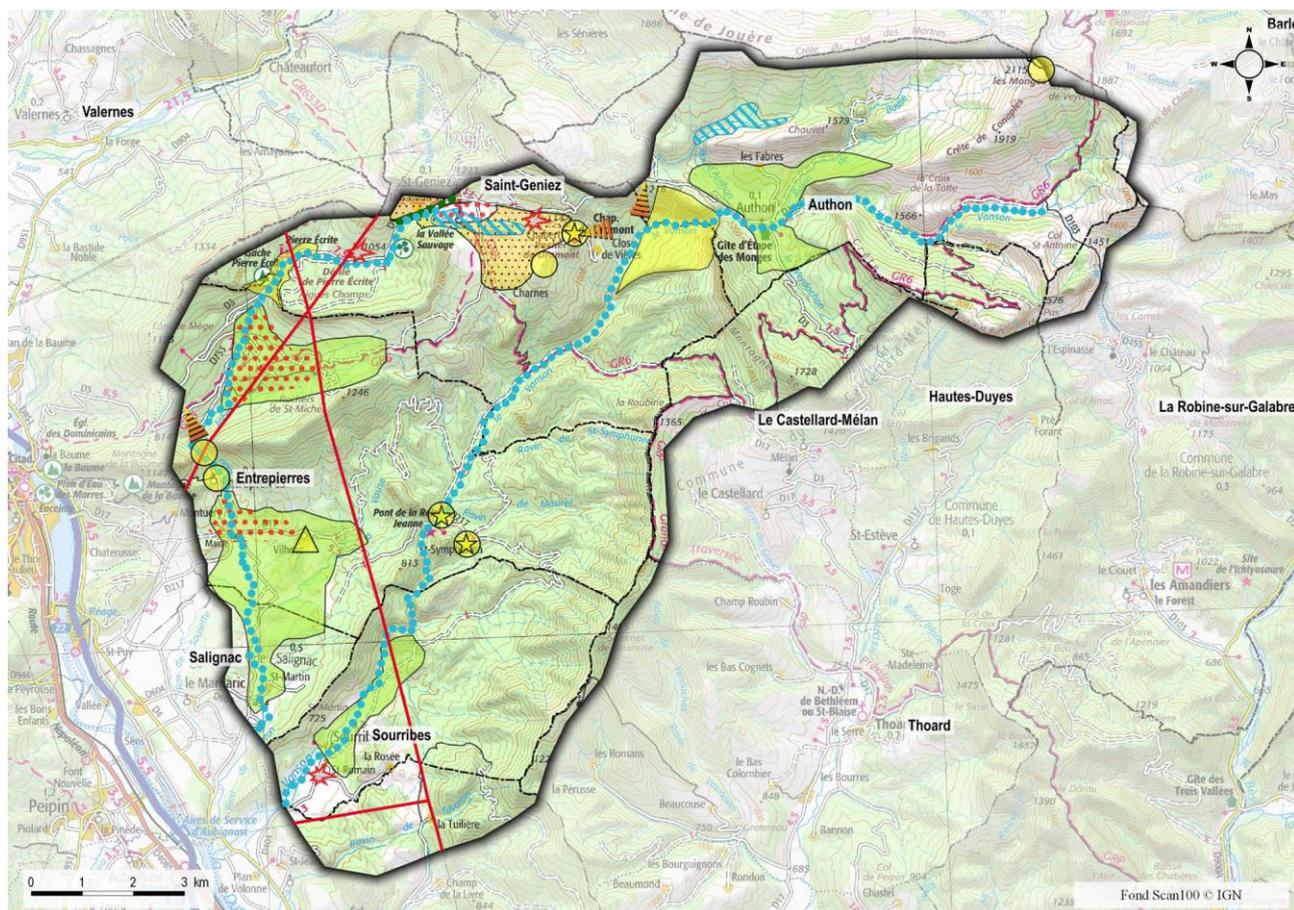
- Forte couverture de bois et de landes
- Forêts mixtes dominées par des conifères sur les ubacs
- Terroirs agricoles de petite taille localisés autour des villages
- Agriculture vouée à l'élevage
- Déprise agricole des terroirs les moins accessibles
- Haies et ripisylves qui structurent les terroirs
- Aux environs de Sourribes, agriculture qui subit l'influence de la Durance : cultures irriguées (vergers, maraîchage)



ENJEUX PRIORITAIRES

Conserver la qualité des paysages agricoles

Stopper l'implantation d'habitat diffus



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue (débroussaillage) Aménagement de lieux d'arrêt sur le bord de route, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer</p>
	<p>PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages</p>
	<p>VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI Inventorier et réhabiliter le patrimoine bâti Promouvoir les savoir-faire architecturaux</p>
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception Faciliter la protection et la gestion de ces sites Etudier l'impact des aménagements existants ou à venir dans les sites remarquables Gérer les flux touristiques Promouvoir les savoir-faire architecturaux Faciliter les actions de restauration</p>
PAYSAGES CONSTRUITS	
	<p>CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation diffuse dans les espaces agricoles Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Améliorer l'intégration paysagère et la qualité du bâti isolé et promouvoir les savoir-faire architecturaux</p>
	<p>RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX)</p>
	<p>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS AGRICOLES Améliorer l'intégration paysagère et la qualité des bâtiments agricoles existants et de leurs abords Contrôler l'implantation et la qualité des nouveaux bâtiments Maîtriser le développement des hangars photovoltaïques</p>
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	<p>PRÉSERVER LES TERROIRS PRESENTANT UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE NOTABLE ET RELATIVEMENT INDEMNES D'URBANISATION AINSI QUE LEURS STRUCTURES PAYSAGÈRES MORPHOLOGIQUES, VÉGÉTALES ET AGRAIRES (TERRASSES, HAIES, CHEMINS RURAUX, RUISSEAUX, FOSSES ET RIPISYLVES ...) Maintenir l'activité agricole et promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement Limiter le développement des friches et des forêts Conserver et entretenir la structure de haies et ripisylves</p>
	<p>MAÎTRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GÉRER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITÉ DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maintenir l'activité agricole Promouvoir le pastoralisme Maîtriser le développement de friches Stopper l'implantation de l'habitat diffus dans les secteurs agricoles</p>
	<p>PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILEGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE</p> <p>PRÉSERVER ET VALORISER LES PRAIRIES ET ZONES HUMIDES</p>